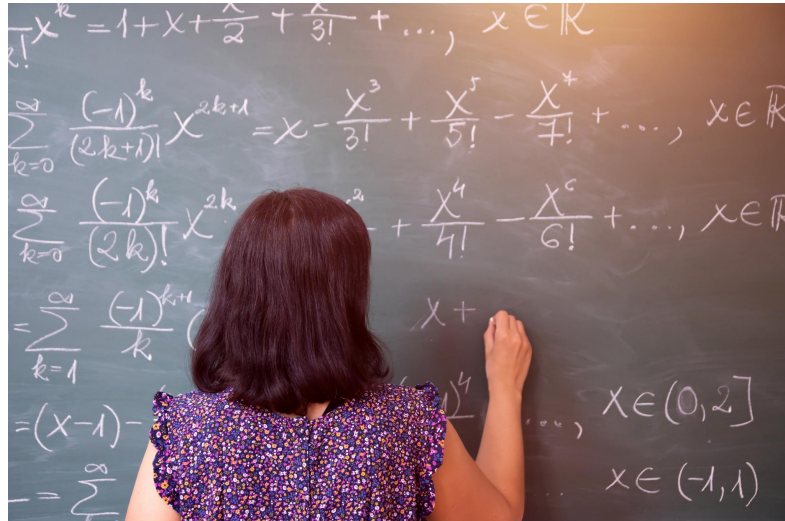
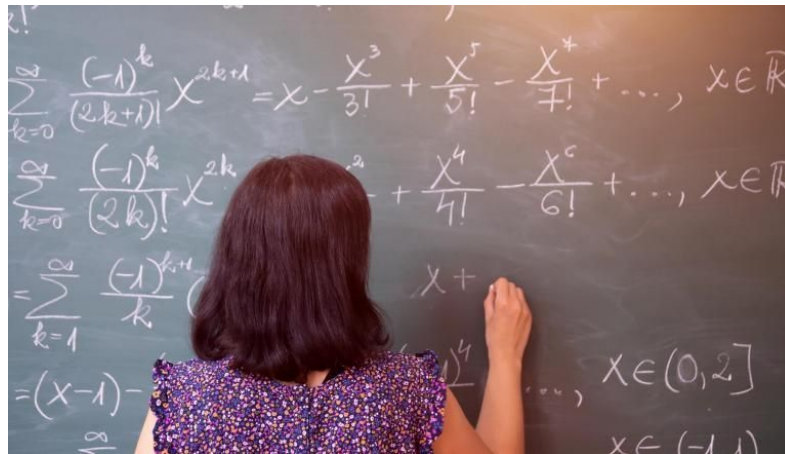




Lycée : y aura-t-il vraiment des maths dans le tronc commun en 2023 ?



Actu



Les maths seront-elles de retour dans le tronc commun de première générale ?

// © Erika8213/Adobe stock

Par Nalini Lepetit-Chella, publié le 07 Octobre 2022

4 min

Les documents officiels l'affirment : les mathématiques feront leur retour "obligatoire" dans le tronc commun en 2023. "Faux", rétorque l'Éducation nationale, "ce n'est pas acté". Les lycéens sont en attente.

Le feuilleton sur l'enseignement des maths en première continue. Et il semble encore loin d'être terminé. Les mathématiques seront-elles obligatoires à la rentrée 2023? Le gouvernement en vient à se contredire lui-même dans la même journée.



Vendredi 30 septembre, L'Etudiant écrivait que la décision concernant le retour des maths dans le tronc commun de première générale en septembre 2023 était encore attendue. En effet, ce cours a été réintroduit en septembre 2022 de façon facultative, uniquement pour les élèves n'ayant pas choisi la spécialité mathématiques.

Et l'évolution de cette mesure transitoire pour la rentrée suivante n'avait pas encore été arbitrée, d'après la présentation du projet de budget de l'État par le ministère de l'Éducation nationale, organisée le 26 septembre.

Lire aussi

Une annonce immédiatement infirmée

Mais mercredi 5 octobre, les documents annexés à ce même projet de budget semblaient lever le voile sur la suite. Le gouvernement y affirme en effet que : "Ce nouvel enseignement de mathématiques [facultatif en 2022] fera partie du nouvel enseignement « enseignement scientifique et mathématique » qui sera porté, dès la rentrée 2023, à trois heures trente hebdomadaires obligatoires (contre deux heures dévolues à l'enseignement scientifique à la rentrée 2021)."

Donc ça y est, tout est clair ☐? Eh non ☐! Car le ministère indique à L'Etudiant le même jour que ce passage du document est "faux, à ce jour, parce que ce n'est pas acté" : "la question de la généralisation n'est pas tranchée à ce stade", répète-t-il. Il précise en outre que des discussions sont prévues à ce sujet à l'automne, notamment avec les syndicats enseignants.

Lire aussi

Et pourtant, ce texte "faux" est bien annexé au projet de budget déposé par le gouvernement à l'Assemblée nationale. Celui-ci doit être examiné en séance publique par les députés à partir du 10 octobre. Contacté pour démêler le vrai du faux, le ministère du Budget et des Comptes publics n'a pas répondu aux sollicitations de L'Etudiant.

Une consultation "one shot" dans un calendrier "serré"

En attendant les discussions à venir, les syndicats ont déjà été consultés à ce sujet le 28 septembre, dans le cadre du comité de suivi de la réforme du lycée. Mais le comité est boycotté par certaines organisations qui estiment que leur avis n'y est pas écouté, dont le syndicat national des lycées, collèges, écoles et du supérieur (Snalc).

Lire aussi

Présent à cette consultation, le syndicat des enseignants de l'Unsa. Jérôme Fournier, son responsable éducation, rapporte qu'il s'agissait d'un "one shot", car "le timing est serré". Et pourtant, si une heure trente de mathématiques redevient obligatoire pour tous, "il faudra environ 400 postes de professeurs de maths en plus, ce qui nécessite un budget", précise-t-il.

Or le syndicaliste indique que le dialogue de gestion (un échange sur les contraintes budgétaires) entre le ministère et les académies se tiendra en novembre. "Il faut donc qu'une décision soit prise d'ici la fin du mois d'octobre." Un positionnement clair du



ministère sur le retour des maths dans le tronc commun devient de plus en plus urgent.

Vous souhaitez définir votre projet d'orientation ? Rendez-vous au Salon de l'Etudiant près de chez vous et trouvez votre formation ! J'y vais

